

PLU

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR, commune de

Clévilliers

Plan local d'urbanisme

ZONAGE DU SUD DE LA COMMUNE

PLU approuvé le 27 janvier 2011

1ère modification simplifiée approuvée le 25 septembre 2020

Révision du PLU prescrite le 22 septembre 2023

Révision du PLU arrêtée le 5 juin 2025

Révision du PLU approuvée le 5 mars 2026

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 5 mars 2026

approuvant la révision du plan local d'urbanisme de Clévilliers

Le maire, Alain BELLAMY

Date : 16 février 2026

Phase : Approbation

N° de pièce : 4.3

Échelle : 1/5 000

Mairie de Clévilliers
Rue du Stade
tél : 02.37.23.96.22
courriel : maire.clevilliers28@gmail.com
www.clevilliers.fr

4 bis, rue Saint-Barthélemy, 28000 Chartres
02.37.91.08.08 / contact@b-oya.fr
www.b-oya.fr

OYA

Ua

Zone d'habitat ancien

Ub

Zone d'extension récente

Uba

Lotissement de la Tiercelle

Uh

Secteur de hameau

Ue

Zone à dominante d'équipements

Ux

Zone à dominante d'activités industrielles et artisanales

Uxh

Zone à dominante d'activités économiques à proximité de l'habitat

A

Zone d'activités agricoles

N

Zone naturelle

Nj

Secteur de jardins

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Changement de destination

Éléments repérés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme :

★ Mares

Infos :

🏠 Constructions récentes

Nouveau périmètre communal

Ancien périmètre communal

Emprises sur lesquelles les prescriptions des documents d'urbanisme des communes concernées s'appliquent :
(Tremblay-les-Villages – RNU, Challet – carte communale, Berchères-Saint-Germain – PLU)

Liste des emplacements réservés				
n°	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire	
1.	Création d'une aire de stationnement et aménagement paysager	1 750 m2	Commune	
2.	Création d'une réserve incendie	500 m2	Commune	